

HENRI MEYLAN

LA GENEVE DE THÉODORE DE BEZE ET LES ÉTUDIANTS HONGROIS DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVI^e SIÈCLE

Genève, c'est la ville « sur le qui vive », la cité destinée à vivre dangereusement entre ses proches voisins, convoitée par le duc de Savoie, car elle serait la capitale naturelle de ses Etats d'outre les monts, protégée par MM. de Berne et par le roi de France, qui tous deux voudraient l'avoir dans leur dépendance, et qui s'entendent, bon gré mal gré, pour qu'elle ne tombe pas aux mains de l'autre.

Ville de commerce international, entourée d'un jardin, d'un mouchoir de poche, « La ville a fort peu de domaine, mais elle est trafiquante et marchande, avec les Suisses, Savoians et Lyonnais », écrit un voyageur français en 1603. Ensermée dans ses remparts, elle est constamment menacée d'un blocus qui peut l'affamer.

A partir de 1580, la mort d'Emmanuel Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin (1557), qui avait restauré l'Etat savoyard et conclu avec Berne le traité de Lausanne (1564) qui passerait la restitution de la rive sud du lac Léman, c'est un jeune prince aux ambitions démesurées, Charles-Emmanuel, qui règne à Turin. Les premières « escalades » sur Genève sont de 1582 déjà, vingt ans avant celle de décembre, 1602 qui faillit réussir.

Au cours de la seconde moitié du siècle, la ville est aux prises avec des difficultés financières considérables, du fait des emprunts faits à Bâle et ailleurs, soit aux temps héroïques de l'indépendance dans les années 30, soit pour subvenir aux frais extraordinaires de défense militaire en 1567, lorsque les troupes du duc d'Albe allant aux Pays-Bas avaient passé à proximité de la ville hérétique. D'où l'expression imagée : « se debasler », pour dire : payer ses dettes, réduire la charge des intérêts de l'emprunt.

Ville de refuge, Genève en connaît les charges et, à long terme, les avantages. A chaque reprise des hostilités en France, c'est une vague de gens démunis, qui cherchent un asyle dans la cité de Calvin, venant de Lyon, de la Bourgogne, du Midi, ainsi en 1567—68, en 1572 après la Saint-Barthélemy, en 1585 et années suivantes, lorsque le royaume de France semble tomber en décomposition... Pour alléger le fardeau, on organise dans les cantons évangéliques tout d'abord des collectes pour les réfugiés ; à partir de 1580, c'est pour les besoins de la République elle-même et de l'Académie que l'on fait appel au dehors. En 1582, Jean Maillet est envoyé en Angleterre, où la reine Elizabeth, les évêques, les consistoires des Eglises de réfugiés répondent généreusement à la quête. En 1592—93, nouvelles démarches, Chevallier et Anjorant sont envoyés en France et aux Provinces-Unies, qui se montrent généreuses. Et Charles Liffort, le fils d'un réfugié venu du Piémont trente ans auparavant, se rend en Allemagne, à Ulm et Nurenberg, puis en Europe Orientale, Pologne et jusqu'en Transylvanie pour demander de l'aide, et il l'obtient.

Mais ce n'est pas seulement la disette de grains ou d'écus qui est à la porte, c'est aussi la peste ; cette redoutable épidémie qui menace sans cesse, et qui frappe indis-

tinctement, en dépit des mesures sévères de quarantaine et d'isolement. Nous le verrons dans les lettres de Bèze.

Voici ce qu'il écrit à Pierre Melius, le théologien calviniste de Debreczen, le 18 juin 1570 :

« De rebus nostris, pergitur feliciter, Dei gratia, summa cum animorum concordia. Crescit haec nostra Schola mirabiliter, sed quod plane miserabile est, ex multarum aliarum ruinis. Pestis reliquiae, quanvis parvae, nonnihil tamen opus nostrum remorantur. Spero etiam Dominum cui servimus, omnes malorum conatus nunc quoque infracturum, et hunc orbis terrarum angulum, ut sit aliquot pauperibus suis per fugium, pro bonitate singulari sua conservaturum. In Gallis pergit omnia vastare crudelissimi belli calamitas. Nostris adhuc subsistunt, mirabili Dei omnipotentis virtute fulti. Multos absumpsit gladius, multos morbi sustulerunt et incredibiles labores ».

Bèze, qui a assumé en 1564 la charge écrasante de succéder à Calvin, est à la fois l'âme de la Compagnie des pasteurs, qu'il a dû contre son gré présider durant quinze ans ; il occupe la chaire de théologie dans l'Académie de Calvin ; il est le conseiller très écouté de MM. de Genève, pour lesquels il rédige fréquemment des avis ou des instructions diplomatiques.

Par sa correspondance avec les Eglises du dehors, avec Bullinger de Zurich, avec les Réformés de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Pologne, de Hongrie, comme avec les évêques et les chefs puritains d'Angleterre, il est au courant de tout ce qui se passe en Europe, sur le plan politique comme sur le plan religieux. Et non content de parler et d'écrire, il publie ; les presses genevoises diffusent au loin ses traités contre les Papistes, les Luthériens allemands, les hérétiques antitrinitaires de Pologne ou de Transylvanie. En 1573, il se décide à faire un recueil de ses lettres des dix ou quinze dernières années, en choisissant celles qui avaient principalement pour but de défendre la doctrine réformée, celle de Calvin et la sienne, contre toutes les déformations qui la menacent. Ce n'est pas moins de 84 pièces, qui font plus de quatre cents pages in-8°. Et ce recueil est dédié à un grand seigneur de Hongrie, Nicolas de Thelegd. Celui-ci subvenait depuis bien des années à l'entretien d'« alumni », de boursiers, à Wittenberg et à Genève.

« Il y a cinq ans, écrit Bèze, illustre et magnifique Seigneur, qu'il vous a plu me confier deux jeunes gens de grand avenir, Michael Paxius et son compagnon Mathias Thurius, destinés à se faire les adversaires redoutables de ceux que Satan suscite dans vos régions. Ce qui les a empêchés de demeurer longtemps auprès de nous et nous de répondre à votre volonté et de satisfaire à leur désir, c'est la contagion, la peste, qui nous a si durement éprouvés durant quatre années complètes ».

Mais ce n'est pas seulement le baron qui tenait à recommander à Bèze deux de ses « alumni », c'est encore sa femme, Barbara de Banffy. Les précieux volumes des archives Tronchin, appartenant au Musée historique de la Réformation, à Genève contiennent en effet une lettre d'elle, adressée à la femme du réformateur, Mademoiselle de Bèze, aurat-on dit en ce siècle-là. Cette petite lettre autographe datée « ex arce nostra Thelegd, » le 3 des Ides d'Avril témoigne d'une grande admiration pour les deux époux, exprimée par un « munusculum », sous la forme d'un « strophium Byzantium ». Que faut-il entendre par là, un mouchoir ou une guirlande de métal ? Je ne sais que décider.

Ce qu'était le « Mécène », nous pouvons l'apprendre par une lettre de Paxius à Bèze du 5 avril 1573, qui nous donne, semble-t-il, la clef de la dédicace des *Epistolae theol.* au baron hongrois. Paxius en effet rappelle à Bèze qu'en l'envoyant de Wittenberg à Genève, Nicolas de Thelegd lui avait fait promettre de revenir porteur d'une lettre de Bèze propre à le confirmer en matière de religion, chose que Bèze accablé de besogne n'avait pu accomplir, malgré de fréquents rappels de l'étudiant. De Hei-

delberg, où il se trouve au printemps 1573, Paxius revient à la charge, car le temps presse. On peut craindre que du fait de ses relations de parenté avec le prince de Transylvanie, lequel incline vers les papistes, le baron ne se relâche de son zèle pour la bonne cause, entendez la lutte contre les Antitrinitaires.

Paxius et Thurius n'étaient pas les premiers de leur nation à fréquenter l'Académie de Calvin. Deux ans plus tôt, ce même Thurius était venu à Genève, en compagnie de Valentin Hellowpaeus, qui est plus connu sous son nom de Zikzay; leur inscription dans le *Livre du Recteur* porte la date des 12 et 14 octobre 1566. Et voici comment, dans une lettre à Bèze, placée en tête d'un traité *De tota re sacramentaria*, Zikzay évoque ses souvenirs de Genève:

« Septennium est igitur, Theodore Beza, ex quo in patriam redii ex vestro Gymnasio Genevensi, ubi te sacras literas docentem summa cum voluptate sex mensibus audiui; auditurus diutius nisi Solimanno per id tempus ingenti exercitu Ungariam vastante et omnia longe lateque populante, patriae, parentum et amicorum desiderium, quibus extrema quaeque non immerito metuebamus, nos domum revocasset...

Quia vero maximo meo bono contigit ut cum Genevae essem, tu in stata lectionum tuarum hora caput decimum et undecimum prioris Epistolae ad Corinthios enarrares, ubi totum hoc argumentum copiosissime simul et certa perspicuaque methodo explicasti, fateor ingenue me vera solidaque hujus tractationis argumenta, quae postea in hunc librum conjeci, partim ex praelectionibus illis et aliis postea scriptis tuis, praesertim ex suavissima illa privata *συστητησει* qua me saepissime dignatus es, percepisse, sicut tu ipse in hoc meo scripto facile deprehendas. »

Après le témoignage de l'ancien élève, voici celui du maître, lorsque le livre sort de presse à Genève, plusieurs années après la mort de son auteur. Bèze s'adresse en ces mots aux pasteurs et docteurs de Hongrie et de Transylvanie:

« Solebat enim ille, quandiu hic fuit, non tantum attentissimum auditorem sese mihi tunc istam controversiam ex priore ad Corinthios epistola in schola explicanti praeberere, sed etiam domum meam ventitare, multa diligenter et erudite inquirere, quae ex lectionibus meis exceperat mecum conferre. Ego vicissim, si quid in adversaria conjeceram, libenter cum ipso communicare solebam, cujusmodi, pleraque totidem pene verbis, eadem certe methodo postea in hoc ipsius scriptum ab ipso congesta reperii. »

Voilà qui nous prouve que la communication du maître à l'étudiant n'était pas un vain mot dans l'enseignement académique du XVI^e siècle.

Et Bèze de donner la raison pour laquelle il a tardé plusieurs années encore, après la mort prématurée de Zikzay, à faire imprimer ce gros traité des sacrements, c'était pour ne pas jeter de l'huile sur le feu de la controverse entre Luthériens et Calvinistes. Il est bien déterminé maintenant à ne plus répliquer à ceux qui l'attaquent et l'injurient.

« Interea vero, utcumque me allatrent, mordeant atque adeo, si volent, illius impudentissimi et triplici publico judicio infamis, ac non ita multo post ultimum suum facinus in Papatu, quem ter ejurarat, mortui Monachi Bolseci exemplo, quibuscumque placuerit commentis lacerent, certum est mihi melioribus studiis intento, puros ab hac fricanda scabie unguis abstinere. »

Écoutons Bèze une dernière fois parler de lui-même, c'est le vieux Bèze, il a 75 ans, qui écrit à Peucer, de Leipzig, son fidèle correspondant de Saxe en 1594:

« Caeterum, de rebus Gallicis, tum etiam nostris, quae ex illis necessario nexu dependent, ex schedula istis inserta cognosces. Ad me vero privatim quod attinet, excepto manus tremore qui me vix patitur lineolam exarare, sic adhuc valeo singulari Dei beneficio, ut et diebus dominicis concionari, et alternis hebdomadibus possim sine molestia tres theologicas habere praelectiones, auditorio

prout ferunt haec tempora non prorsus infrequenti. Exercent me magnopere variae ac pene infinitae occupationes, non illae tantum quae ἀχωρίστως cum meo munere cohaerent, imo in quibus proprie versatur hujus meae functionis usus, verum etiam illae ἐξωθεν singulis pene momentis supervenientes difficultates, quales ac quantas facile potes conjicere, vitari nullo modo posse in tanta bellica tempestate qua jam primum jactamur. Sic igitur inter has turbas paulatim ad metam contendo, animum quantum fieri potest sursum subducens... ».

NOTES

N. B. Je tiens à rappeler ici les contributions en langue française d'Edouard Sayous, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 22, 1873, et de J. Kont, t. 47, 1898, de Laslo Racz, dans la *Revue des Etudes hongroises*, t. 2, 1925, ainsi que celles en allemand de Barnabe Nagy et d'Istvan Schlegl, dans les *Zwingliana*, t. XII, 1964—68. Les lettres inédites citées plus bas sont tirées des vol. 5 et 12 des Archives Tronchin, au Musée historique de la Réformation, à Genève.

Sur la situation difficile et parfois désespérée de Genève dans le dernier quart du XVI^e siècle, voir Lucien Cramer, *La seigneurie de Genève et la Maison de Savoie*, t. III, 1950, p. 1 ss. et le t. IV du même ouvrage, dû à la plume d'Alain Dufour, *La guerre de Genève, 1589—1593*. Sur les collectes d'argent au dehors voir William Monter, *Studies in the Genevan Government (1536—1605)*, Genève 1964.

Pour Charles-Emmanuel, voir l'excellent article d'Alain Dufour, dans la *Revue suisse d'histoire*, 1966 p. 20—33.

Bèze à Melius, 15 juin 1570, in *Epistolae theologicae*, 1573, n 39, p. 207.

Michael Cormaeus Paxius à Bèze, Tronchin, vol. 5, fol. 179.

Bèze à Nicolas de Thelegd, 15 août 1573, in *Epistolae theol.*, préface

Barbara Banffy de Lossoncz, II avril 1568, Tronchin, vol. 5, fol. 145.

Livre du Recteur, ed. S. Stelling-Michaud, t. I, p. 91.

Hellopaeus Valentin, *De Sacramentis in genere*, Genevae, 1585. (Chaix, Dufour, Moeckli)

Les livres imprimés à Genève de 1550 à 1600/2 éd. Genève, 1966, p. 113.

Bèze à Peucer, 26 août 1594, M.H.R. copie Hippolyte Aubert, citée par Charles Borgeaud, *L'Académie de Calvin*, Genève, 1900, p. 319.